

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**EJ05 – EJ06 – Javel 2,6%**

Date : 31/03/05

Page 1 /3

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Préparation :**

Nom: EAU DE JAVEL, HYPOCHLORITE DE SODIUM EN SOLUTION 2.6% 9° CHLORE ACTIF  
Usage normal : Produit qui assainit, détache, blanchit et désodorise

**Société/Entreprise :**

Raison Sociale: LLEIXIUS DAC S.L  
Adresse: C/ CANIGO 12-20 POL. IND. LA COROMINA 08560 MALLEU (BARCELONE)  
Téléphone : (34) 93 851 11 94. Fax : (34) 93 851 37 32.

**Fabricant matière première :**

Raison Sociale : ERCROS SA  
Adresse : Afueras s/n 43750 FLIX (TARRAGONA)

**Société distributrice :**

Raison Sociale : COLDIS SAS  
Adresse : 801, Avenue du Général LECLERC 84310 MORIERES-LES-AVIGNON  
Tél. : 04.90.33.31.12 Fax : 04.90.33.39.57

### 2 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substances Dangereuses représentatives :**

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

**Autres composants :**

Solution aqueuse d'hypochlorite de sodium avec une concentration supérieur ou égale à 26gr/ litre de chlore actif.

HYPOCHLORITE DE SODIUM, SOLUTION (N° 99 10 15-04-06) |  $ClO_2Na \cdot H_2O$

N° ONU : 1791

Symboles : C

N° C.E.E : 017-011-00-1

R : 31-34

N° C.A.S : 7681-52-9

N° E.I.N.E.C.S : 231-668-3

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.  
Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE.

### 4 - PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau.  
En cas de contact avec la peau, enlever les vêtements contaminés et laver abondamment à l'eau.  
D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente, ne pas faire vomir.

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable ni explosif, cependant son pouvoir oxydant peut faciliter l'inflammation d'autres produits combustibles.  
En cas d'exposition au feu, les récipients peuvent libérer du chlore irritant et toxique. Eteindre les flammes à l'aide d'un extincteur.  
Eviter tout contact avec les canalisations ou nappes d'eau.  
Rincer à l'eau claire les récipients pouvant être infectés.

### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## EJ05 – EJ06 – Javel 2,6%

Date : 31/03/05

Page 2 /3

### 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Utiliser des gants ménagers et des lunettes de protection à bords latéraux. Après chaque manipulation, se laver abondamment les mains ou toutes autres parties du corps étant entrée en contact avec la solution. En cas de transvasement dans un autre bidon, reproduire l'étiquette à l'identique. Ne pas mélanger avec des produits acides.

**Condition de stockage :** Récipient bien fermé dans un lieu bien ventilé. Mettre à l'écart du rayonnement solaire, source de chaleur.

#### Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

### 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Mesures d'ordre technique :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:

Substance de cette catégorie inconnue.

Valeurs limites d'exposition selon 2000/39/CE et 98/24/CE:

Substance de cette catégorie inconnue.

### 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire du ClONa :	74.74
Densité à 20° :	1.042 - 1.050 kg / litre
Chlore actif :	26 gr / litre
Caractère Acide Base de la préparation:	Base forte.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Soluble.
Etat Physique:	Liquide Fluide.
pH Alcaline :	10.70 - 10.90
Température d'auto inflammation :	non précisé.
Température de décomposition :	non précisé.
Intervalle de température de fusion :	non précisé
Température moyenne de distillation des solvants contenus :	non précisé

Autres données :

### 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Condition(s) à éviter :</b>	Risque de décomposition en cas d'exposition prolongée à la lumière.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	La solution aqueuse se décompose à la chaleur avec formation de chlore, acide hypochloreux, chlorate de sodium.
<b>Matières à éviter :</b>	Dégage de l'oxygène en cas de souillure par des éléments métalliques (Cu, Ni) Des produits de décomposition peuvent se dégager pendant des chauffages prolongés à des températures supérieures à 20%. Incompatible avec : acides, alcools, hydrocarbures, métaux alcalino-terreux, métaux légers et alcalins (aluminium, zinc, cuivre)...

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Limite de l'exposition du chlore :</b>	VLA-ED.....0.5 ppm - 1.5 mg/m <sub>3</sub> VLA-EC.....1.0 ppm - 3.0 mg/m <sub>3</sub> I.P.V.S .....5 ppm
<b>Inhalation :</b>	L'inhalation des vapeurs peut causer : irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses.
<b>Contact avec la peau :</b>	Les effets de contacts avec la peau peuvent inclure : brûlures, rougeur, ampoules.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritation sévère des yeux, corrosion des yeux, lésions de la cornée

### 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Cette substance peut-être dangereuse pour l'environnement. Prêter attention aux lieux aquatiques.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
**EJ05 – EJ06 – Javel 2,6%**

Date : 31/03/05

Page 3 /3

---

### 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets:**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.  
Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés:**

Vider complètement le récipient. Conserver la (les) étiquettes sur le récipient.  
Remettre à un éliminateur agréé.

**Dispositions locales:**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Élimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2000/532/CE, Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :

---

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Non concerné.

---

### 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

**Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:**

Solution aqueuse d'hypochlorite de sodium à 2,6% de chlore actif.

- |        |  |
|--------|--|
| R31    | Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  |
| R36/38 | Irritant pour les yeux et la peau.   |
| S2     | Conserver hors de la portée des enfants.   |
| S26/28 | En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.                          |
| S46    | En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. |
|        | Conserver au frais et à l'abri de la lumière et du soleil.   |
| S50    | Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits: des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.                  |

**Dispositions particulières :**

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)  
Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

---

### 16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

**EN CAS DE DANGER PREVENIR LE CENTRE ANTI-POISON DE PARIS**  
**HOPITAL FERNAND WIDAL**  
**TEL : 01.40.05.48.48**